

**PROCES VERBAL COMPLET  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU MERCREDI 15 MAI 2024**

**Le mercredi 15 mai 2024,**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 10 mai 2024, conformément aux articles L. 2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à 19h00 à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Chabenat Aurélie, Maire.

**Présents :** Mme Chabenat, Mme Turpin, Mme Mallet, Mme Patient-Leleu, Mme Sauvage, Mme Faucheret, M. Obry, M. Chabin, M. Grousson, M. Gilbert, M. Papin, M. Braquart, M. Pagny.

**Pouvoirs :** Marylène Noyer-Moreira donne pouvoir à Madame le Maire  
Isabelle Villepelet donne pouvoir à Isabelle Turpin

**Absents :** -  
Formant la majorité des membres en exercice.

La présidente ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un(e) secrétaire nommé(e) au sein du conseil.

**Priscilla Mallet est désigné(e) pour remplir cette fonction.**

## **DELIBERATIONS :**

### **1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 27 mars 2024**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal du conseil municipal 27 mars 2024.

### **2. Approbation perception chèque**

*Délibérations n° 16/2024/05 – Rapporteur : Madame le Maire*

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la perception d'un don d'un montant de 100 euros pour le prêt de la salle des associations à la famille David pour l'enterrement de Madame David.

► **Vote : unanimité**

### **3. Fonds de solidarité logement 2024**

*Délibérations n° 17/2024/05 – Rapporteur : Madame le Maire*

La municipalité contribue dans le cadre d'une convention pluriannuelle, au financement du Fonds de Solidarité Logements du département qui regroupent les aides au logement, à l'énergie, à l'eau et au téléphone en faveur des personnes défavorisées.

Le maire propose de faire évoluer en 2024 les montants d'aides comme suit, sur la base de 280 ménages (identique à 2023 – Base chiffre INSEE 2020) soit :

-	2,00 € pour le logement	560,00 €	(2,00 € en 2023)
-	1,00 € pour l'énergie	280,00 €	(0,66 € en 2023)
-	0,24 € pour l'eau	67,20 €	(0,24 € en 2023)

Le montant de l'aide accordée pour 2024 sera donc, après évolution, de 907,20 € (aides 2023 : 812 €). Le conseil municipal, après délibération, approuve la reconduction de cette convention en tenant compte de l'évolution du montant d'aide pour l'énergie sur la base de 280 ménages.

► **Vote : unanimité**

### **4. Modification du tableau des indemnités du Maire, des Adjointes et du Conseiller délégué**

*Délibérations n° 18/2024/05 – Rapporteur : Madame le Maire*

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment ses articles L.2121-4, R.2121-2 et R.2121-4 ;

Vu le Code électoral, notamment son article L.270 ;

Vu la délibération n° 26/2020/06 du 5 juin 2020, fixant les indemnités de fonction du Maire et des adjoints ;

Considérant que la commune compte plus de 500 habitants et moins de 1000 habitants,

Considérant le nombre d'habitants de la commune, le taux de l'indemnité de fonction du Maire est fixé, de droit, à 40,3 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique,

Considérant la volonté de Mme Aurélie CHABENAT, Maire de la commune, de bénéficier d'un taux inférieur à celui précité,

Considérant la nécessité d'actualiser le tableau des indemnités de fonction alloués aux élus au vue de la création d'un poste de conseiller délégué,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

#### **ARTICLE 1 - détermination des taux :**

Le montant des indemnités de fonction du maire, des adjoints et du conseiller délégué est, dans la limite de l'enveloppe indemnitaire globale, fixé aux taux suivants :

- Maire : 33 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique

- 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> Adjointes : 9.5 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique
- 3<sup>ème</sup> adjoint : 8 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique
- Conseiller municipal délégué : 5 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique

## ARTICLE 2 – Revalorisation :

Les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point d'indice.

► **Vote : unanimité**

## 5. Point travaux

### Bibliothèque :

Devis pour la menuiserie et acompte fait.

Relance Mr Jacquet vendredi 10 mai pour savoir quand va t il commencer.

Peinture : devis acté avec Mr Naville. Il fera en suivant, il en a pour 10 jours de travaux.

Il faudra certainement un petit cours de main pour déplacer le mobilier. A suivre...

### Jeux pour enfants Parc des Plantes

Les agents techniques vont évacuer les anciens jeux du parc la dernière semaine de Mai.

Passé Sport M. Thillaye doit faire intervenir l'entreprise de terrassement 1<sup>ère</sup> semaine de Juin.

## 6. Elections européennes du 9 juin 2024

Tableau de permanences au bureau de vote :

Créneaux	Poste 1	Poste 2	Poste 3
08h00 – 10h00	Aurélie	Isabelle T.	Solène
10h00 – 12h00	Marylène	Priscilla	Patrick
12h00 – 14h00	Aurélie	Guillaume	Patrick
14h00 – 16h00	Aurélie	Guillaume	Jean-François
16h00 – 18h00	Sandra	Pierre	Isabelle Villepelet

Présidente du bureau de vote : Aurélie Chabenat

Secrétaire : Claudie Chollet

Assesseurs : Guillaume Obry, Sandra Faucheret (Isabelle Turpin)

Scrutateurs : Marylène Noyer-Moreira, Jean-François Braquart, Pierre Chabin, Priscilla Mallet...

## 7. Cérémonie des nouveaux arrivants et bébés – 31 mai 2024

Invitations adressées aux nouveaux habitants et nouvelles naissances depuis 2 ans.

Invitations de l'ensembles des associations de Saint-Palais, institutrices et personnel communal.

Il est prévu de remettre un chèque-cadeau et un doudou ou un petit jouet aux enfants (11).

Pour les nouveaux arrivants, une bouteille de jus de pommes sera offerte - Commande faite pour 15 bouteilles.

RAPPEL : La cérémonie aura lieu au centre communal à 19h00

## 8. Sortie ados – 7 juin 2024 - Bowling et laser Game

Départ de St Palais à 19 h 15, rdv 20 h sur place et retour vers 22 h 30 à St Palais

Les courriers sont partis le 06 mai - Déjà 4 réponses positives

Fin des inscriptions le 21 Mai - Faire un rappel le 17 mai via PanneauPocket

Les participants auront droit à 1 partie de bowling et 1 partie de laser Game et 1 boisson.

## 9. 30<sup>ème</sup> Marché de potiers – 25 et 26 mai 2024

Un point est fait sur l'organisation logistique, les plannings, la communication...

## 10. Questions / informations diverses

Les écoles qui chantent – 14 juin à Quantilly

Marché de Noël – 13 décembre

Nouvelle assos de St Palais « MTownMilitia » qui gèrera la buvette et la restauration du marché de Noël

Possibilité d'installer un miroir à l'angle de la route d'Allogny et de la route des Reddes car virage dangereux

Présentation résultat Département analyse vitesse route de Quantilly.

Bruit de voisinage (tondeuse, débroussailluse...) : créer et distribuer le flyer + PanneauPocket

Déchets verts (brulage...) : flyer + PanneauPocket

Globe tombée route du Désert.

Devis Atger pour élagage branches autour des lampadaires : 1300 € TTC

Devis Sebatelec pour la levée de réserves suite rapport Socotec : 973,32 € TTC

Devis balayeuse passage le 23/05 : 576 € TTC

Contrat ASER pour remplacement Jean-Marc

Départementale 116 + D940 : signalisation à refaire → signalé au département

SIVY : suivi piscicole le 26/06

Circulation alternée sur la D25 au niveau des Fèves du 6 mai au 26 juin pour extension et enfouissement réseau électrique

Début construction centre de loisirs aux Aix d'Angillon en lieu et place de l'ancienne piscine municipale.

Travaux déchèteries (Saint-Martin terminés / Les Aix en cours)

Travaux plomberie au centre communal pour branchement du lave-vaisselle pour le marché de potiers.

Bulletin municipal : évolution graphique, format, contenu à revoir pour 2025

Etude chenil pour les chiens récupérés par la mairie ?



Pullulement des chats dans le bourg : rappeler Monsieur Denis pour stériliser les chats

Maltraitance animale : quelles associations contacter quand on constate de tels agissements ?

### Pour information :

→ Prochain conseil municipal : le 25 juin 2024 à 19h00.

Le Maire,

The seal is circular with a blue border. The text 'MAIRIE de SAINT-PAIS' is written along the top inner edge, and '18110 (CHER)' is written along the bottom inner edge. In the center, there is a coat of arms featuring a figure holding a staff, with a crown above and a sun or star above that.

Le Secrétaire,

